

Plan stratégique de la Direction : où en est-on ?

Depuis la dernière Assemblée Générale et la réunion du CSE Central, les réunions avec la direction se sont arrêtées.

Mais pendant ce temps les travaux de celle-ci se poursuivent dans la ligne de l'austérité voulue par le gouvernement et les décisions propres à la politique de Sibylle Veil, ex-championne du « redressement » de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris via des coupes budgétaires et des suppressions d'effectifs.

Le document remis au CSE CENTRAL sur la GEPP est selon Catherine Chavanier « un document de stratégie RH » pour adapter l'entreprise (ou ce qu'il en restera) au plan stratégique. Qu'on en juge !

Ce texte est un document à charge contre les salarié-es, typologisé-es dans différents emplois tous affectés par on ne sait quel charlatan de maladies plus ou moins honteuses qu'il va falloir traiter. Et pas à l'homéopathie. Pour les malades les plus graves, c'est l'amputation, voire la suppression du corps, pour les autres il faut s'attendre à des traitements de choc amenant à exercer plusieurs métiers à la fois, sans formation, sans objectifs. De quoi rendre schizophrène ! Avec les suppressions de centaines de postes, de nombreux services, c'est toute l'activité de service public de Radio France qui est menacée. Et on n'a pas encore vu passer le mille-feuille de la holding. Quelle riposte mener contre ce plan, dans les instances, en Assemblée Générale, à l'extérieur, en lien avec les auditeurs ?

L'alerte économique et sociale

La première étape d'une possible alerte économique et sociale mise en route par les élu-es du CSE Central est sans doute l'une des raisons de l'arrêt des réunions.

En effet, lors de la dernière réunion du CSE Central, les élu-es ont posé une cinquantaine de questions sur le volet social mais aussi sur la justification des économies que la direction prétend nécessaires (charges et numérique). Ce sont ces dépenses et économies qui justifient selon la direction les suppressions d'emplois et une réorganisation du travail synonyme de régression. Parmi les questions, certaines portent également sur les conséquences sur la production et les antennes de ce plan. A l'ensemble de ces questions la Direction de Radio France doit répondre très précisément. Si les élu-es pensent que ces réponses sont incomplètes ou si elles laissent penser que ce plan peut mettre en danger l'entreprise ils initient alors une alerte économique et sociale. Dans ce cadre les interrogations et inquiétudes sont portées devant le Conseil d'Administration. La direction s'est engagée à répondre lors d'un CSE Central extraordinaire le 13 novembre.

Depuis le 18 juin dernier, où une grève massive et intersyndicale a donné la mesure du refus par les salarié-es de ce plan stratégique et de ses conséquences, différentes Assemblées Générales se sont tenues et des mouvements de grève sectorisés (France Culture, Musicien-nes du Chœur) ont eu lieu, mais un certain nombre d'éléments nous ont empêchés d'organiser une mobilisation à la hauteur de l'attaque. Mettons à profit le temps dont nous disposons.

La date du 13 novembre sera déterminante pour riposter. D'ores et déjà préparons-nous !

Paris, le 17 Octobre 2019